

CHAPITRE 4
MAGHREB

Céréales et oléoprotéagineux au Maghreb

**Pour un co-développement
de filières territorialisées**

JEAN-LOUIS RASTOIN ET EL HASSAN BENABDERRAZIK

Mai 2014



IPEMED

- INSTITUT DE PROSPECTIVE ÉCONOMIQUE DU MONDE MÉDITERRANÉEN -



Maghreb

Convergences et solutions partagées



Le diagnostic qui vient d'être réalisé sur les filières céréales et oléoprotéagineux dans les trois pays du Maghreb montre combien les situations sont proches que ce soit en termes agro-climatiques, de structures de marché et de modes de régulation. Certes, des différences existent, mais les similarités sont bien plus denses que les spécificités. Par contre, au plan macro-économique, on constate des écarts imputables principalement aux ressources naturelles et à la démographie.

Tableau 1 : Données macro-économiques, Maghreb, 2012

ANNÉE 2012	ALGÉRIE	MAROC	TUNISIE
POPULATION TOTALE (MILLIONS)			
2012	38,5	32,5	10,8
2030	43,5	37,5	12,2
POPULATION RURALE (% TOTAL)			
2012	32%	40%	32%
2030	24%	31%	25%
PIB TOTAL (Mds \$ 2005)			
	123	81	41
Croissance annuelle moyenne (% , 2000-2012)			
	3,5	4,5	3,9
PIB/tête (US \$ 2005)			
	3 186	2 463	3 783
Export/PIB			
	30,9	36,9	48,0
Import/PIB			
	21,5	49,5	58,6
Taux de chômage (% population active)			
	10	9,1	13
SECTEURS PRODUCTIFS (% PIB)			
Agriculture	6,9	14,3	8,7
Industrie	62,1	30,3	29,9
Services	31,0	55,4	61,4

SOURCE : BANQUE MONDIALE, WDI, 11/08/2013

Le Maghreb approchera les 100 millions d'habitants à l'horizon 2030, mais conservera une importante population agricole et rurale (plus du quart de la population totale). La croissance économique y est soutenue dans la décennie 2000 (environ 4% par an), ce qui permet une progression du revenu par tête et donc du marché des biens de consommation, notamment alimentaires). L'Algérie présente un solde commercial extérieur positif d'environ 10 milliards de dollars, tandis que le Maroc et la Tunisie accusent un



déficit du même ordre de grandeur. Le taux de chômage est élevé (10%, selon les statistiques officielles, probablement le double, avec une pointe à 35 à 40% chez les jeunes). L'agriculture et l'agroalimentaire occupent dans l'économie une place importante, y compris en Algérie.

L'analyse de chaque filière se fera d'aval en amont : consommation, puis segments de production (agriculture et transformation), commerce extérieur et enfin régulation¹.

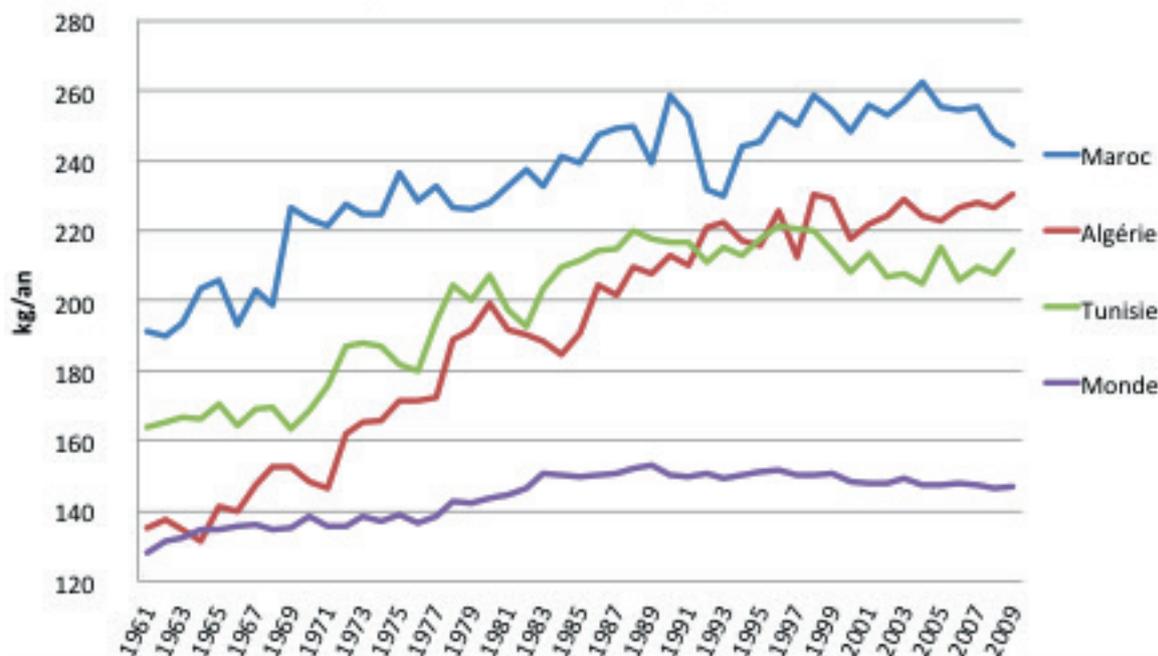
LA FILIÈRE CÉRÉALES AU MAGHREB

Cette filière pèse d'un poids considérable, car le blé dur et le blé tendre constituent la base de l'alimentation dans les trois pays et occupent la première place tant au stade de la production agricole qu'à celui de la transformation industrielle des produits agricoles.

La consommation de céréales

Le Maghreb est la zone du monde où la consommation de céréales par habitant est la plus élevée, ce qui s'explique par l'histoire (la domestication des plantes céréalières est apparue dans le bassin mésopotamien) et par la culture alimentaire méditerranéenne fondée sur le blé et l'huile d'olive. L'Égypte se situait en tête du classement mondial en 2009, avec 248 kg par personne et par an de disponibilité² en céréales pour l'alimentation humaine, suivie du Maroc (244 kg) et de l'Algérie (230 kg). La Tunisie se situe au 9^e rang mondial avec 214 kg.

Graphique 1 : Disponibilités en céréales par personne



SOURCE : FAOSTAT, 2013

1 - Pour une présentation méthodologique de l'analyse de filières agroalimentaires, cf. Rastoin et Ghersi, 2010

2 - La disponibilité alimentaire par produit est un indicateur calculé par la Fao qui donne le solde des ressources en produits agricoles (production nationale + importation) et des utilisations (exportations, semences, alimentation animale, agro-industries non alimentaires) ajusté des variations de stock et des pertes. La disponibilité alimentaire n'est donc pas une consommation, mais s'en approche.



On observe sur le graphique que la transition nutritionnelle (moment où la consommation alimentaire se diversifie par une baisse des produits de base) se situe au niveau mondial à la fin des années 1980 et au Maghreb à la fin des années 1990, avec toutefois une légère augmentation à la fin de la décennie 2000 pour l'Algérie et la Tunisie probablement liée à la situation politique et économique.

Dans tout le Maghreb, la base de l'alimentation en céréales demeure le blé dur, produit traditionnel ancré dans la tradition avec la semoule, mais qui est de plus en plus concurrencé par le blé tendre (pain), ce qui n'est pas sans poser problème, car le blé dur est beaucoup mieux adapté au contexte agro-climatique méditerranéen que le blé tendre. Il en résulte des importations croissantes de blé tendre dans les pays du Maghreb. L'orge, base de produits de terroir dans certaines régions du Maghreb est également en déclin (7% des disponibilités contre 84% pour le blé). Le maïs (11%) est en augmentation rapide du fait de son utilisation comme composant dans de nombreux produits agroalimentaires industriels.

La production de céréales

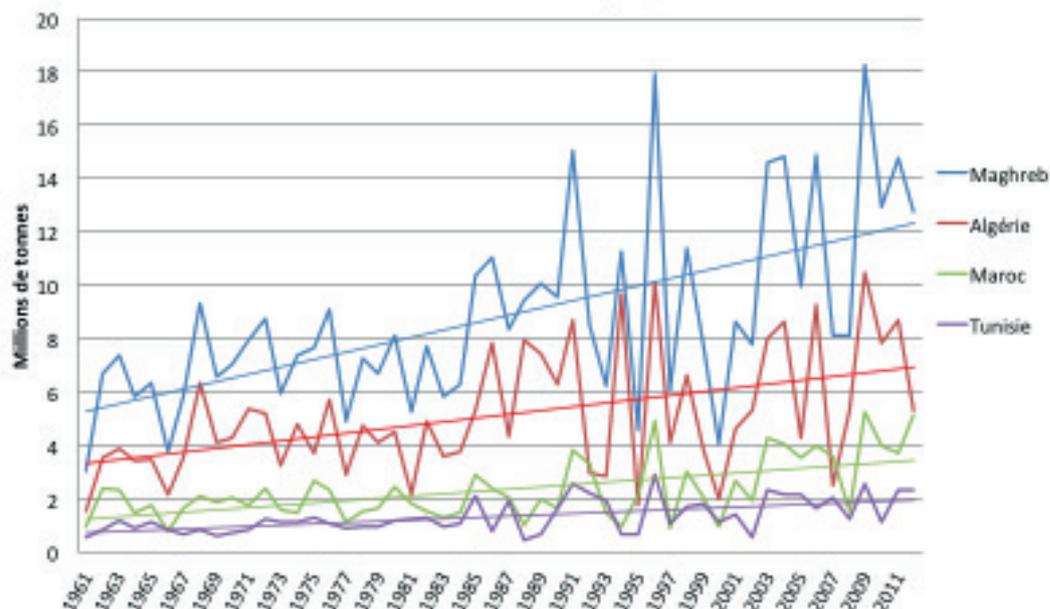
Avec 9,3 millions d'ha en moyenne 2009-11, les céréales occupent 51% des terres arables au Maghreb. La pratique de la jachère et les conditions climatiques font que les emblavements varient d'une année à l'autre. On note toutefois une progression au Maroc et en Algérie en raison du développement de la céréaliculture sur les hauts plateaux de l'Atlas, mais une stagnation, voire une diminution en Tunisie dont le territoire est moins favorisé climatiquement en dehors de la zone nord qui est quasi totalement exploitée.

La production se caractérise par de très grandes amplitudes interannuelles dans les trois pays d'Afrique du Nord. Le pic le plus récent est à plus de 18 millions de tonnes pour le Maghreb en 2009, tandis qu'en 2000 la récolte était de 4 millions de t, soit un écart de 1 à 3 dans la seule décennie 2000. L'Algérie est le premier producteur (56% en moyenne 2008-12), suivi du Maroc (29%) et de la Tunisie (14%).

La production de blé représente en Afrique du Nord environ 70% de celle de l'ensemble des céréales et l'orge 30%. Le blé se répartit à raison d'environ 70% pour le blé dur et 30% pour le blé tendre.



Graphique 2 : Production de céréales au Maghreb, 1961 - 2012

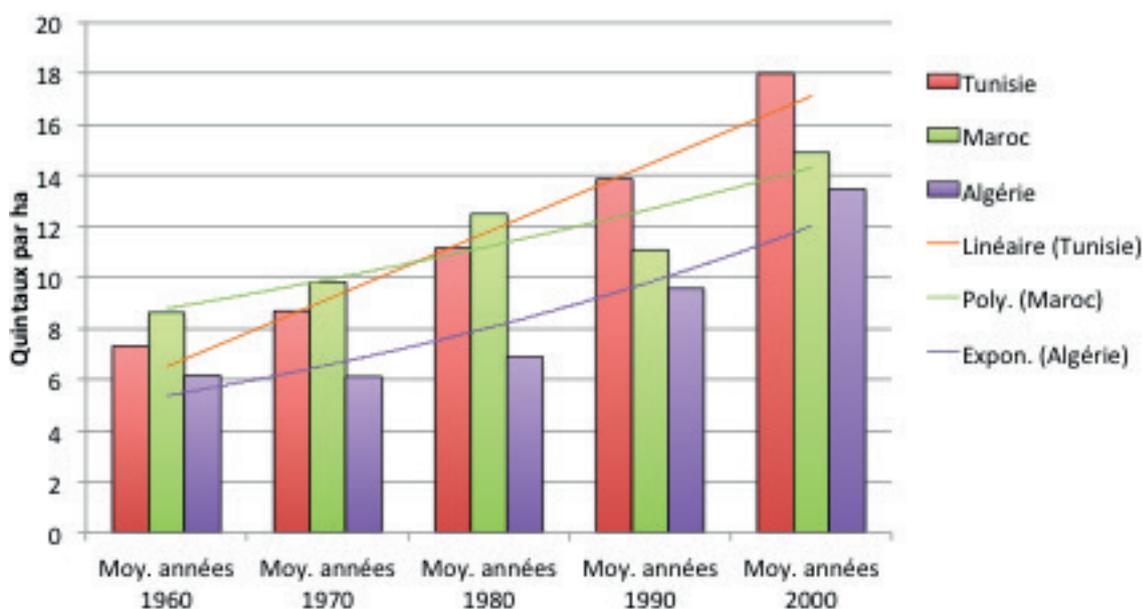


SOURCE : FAOSTAT, 2013

Les variations de la production sont imputables à l'évolution de la sole céréalière et à celle des rendements, paramètres largement conditionnés par la pluviométrie, mais aussi par le progrès technique et les décisions des producteurs.

Les rendements en blé sont très fluctuants, mais nettement orientés à la hausse depuis 50 ans dans les trois pays du Maghreb. La Tunisie réalise les meilleures performances, avec une moyenne décennale 2000 de 18 q/ha, devant le Maroc (15 q/ha) et l'Algérie (13 q/ha). Par rapport aux années 1960, les rendements ont été multipliés par 2,5 en Tunisie, 2,2 en Algérie et 1,7 au Maroc.

Graphique 3 : rendement en blé, Maghreb



SOURCE : FAOSTAT, 2013



On relève en Afrique du Nord un niveau relativement important de pertes de récolte au stade du champ ou de la collecte : 11% au Maroc, 14% en Tunisie et 21% en Algérie selon la FAO. Ces pertes, génératrices de manque à gagner et de surcoût d'importation sont dues à des problèmes de technicité insuffisante lors des moissons.

Le dispositif de logistique et stockage est conséquent. Il souffre cependant d'une certaine vétusté et d'une capacité jugée insuffisante par les pouvoirs publics et les opérateurs.

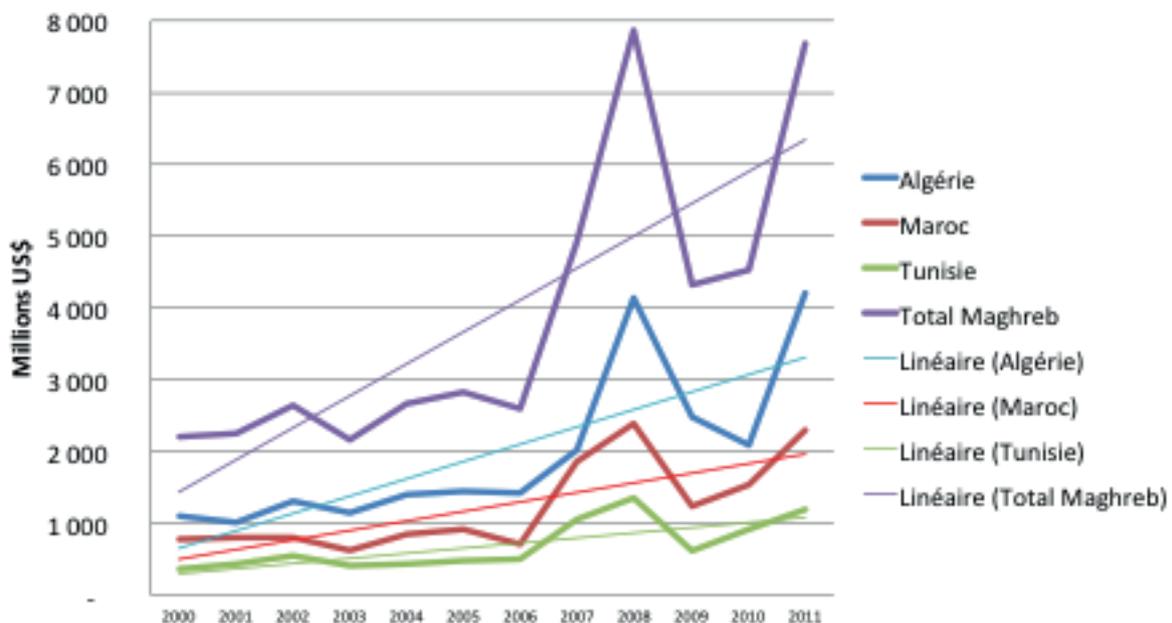
Les importations de céréales

Dans la décennie 2000, les importations de blé ont représenté en moyenne 60% des besoins en blé, avec de notables écarts entre pays imputables aux niveaux de production : 46% au Maroc, 59% en Tunisie et 74% en Algérie.

Les importations de céréales ne cessent de croître au fil des ans. Cette hausse est principalement occasionnée par une demande croissante de blé tendre. Les importations de blé tendre ont été multipliées par 2 entre 2000 et 2011, tandis que celles de blé dur régressaient de 40%. Au total, les importations de blés ont progressé de 30% durant cette période, dépassant 13 millions de t en 2011, dont 57% pour l'Algérie (7,5 millions de t), 31% pour le Maroc (4 millions de t) et 12% pour la Tunisie (1,6 million de t).

En raison de la hausse brutale des cours internationaux des céréales en 2008, la facture des importations du Maghreb a triplé entre 2000 et 2008, puis 2011 atteignant cette année-là 7,7 milliards de dollars dont 4,2 pour l'Algérie, 2,3 pour le Maroc et 1,2 pour la Tunisie (2009 et 2010 ont vu un repli des prix).

Graphique 4 : Importations de céréales, Maghreb





Le marché des céréales de l'Afrique du Nord est l'un des plus importants au monde avec, en 2011, 5% des importations totales en valeur pour 1,2% de la population mondiale. Pour le blé, la part de l'Afrique du Nord est de 9%. Toujours dans la zone méditerranéenne, l'Égypte est le premier importateur mondial de blé (6% pour 1,1% en population).

S'agissant de très gros volumes, les fournisseurs de blé de la région sont les plus importants producteurs mondiaux et sont peu nombreux : le top 5 des exportateurs vers cette région représente les ¾ des approvisionnements. On note la position de leader de la France (1,8 milliard de dollars en 2011), suivie de près par l'Argentine (1,5 milliards).

Tableau 2 : Principaux fournisseurs du marché des céréales et préparations du Maghreb

Rang	ALGÉRIE (2012)		MAROC (2012)		TUNISIE (2011)	
	PAYS	M. USD	PAYS	M. USD	PAYS	M. USD
1	France	1 167	France	522	Ukraine	183
2	Argentine	953	Argentine	510	Russie	112
3	Canada	422	Brésil	304	France	110
4	États-Unis	107	Canada	293	Italie	104
5	Brésil	106	Ukraine	266	Brésil	97
	Top 5	2 755	Top 5	1 895	Top 5	607
	Monde	3 490	Monde	2 303	Monde	958
	Top 5/Monde	79%	Top 5/Monde	82%	Top 5/Monde	63%

SOURCE: [HTTP://COMTRADE.UN.ORG/DB/DQBASICQUERY](http://COMTRADE.UN.ORG/DB/DQBASICQUERY), 10 AUGUST 2013

L'industrie des céréales au Maghreb

Les statistiques sur l'industrie et le commerce en Afrique du Nord sont très lacunaires. Il n'est donc pas possible de procéder à une caractérisation économique et encore moins à une analyse de ces maillons des filières agro-alimentaires³.

On peut indiquer que l'industrie des céréales est ancienne et puissante et permet d'approvisionner sans difficulté le marché local et même d'exporter lorsque les flux de matière première ne sont pas trop freinés par les prix comme cela a été le cas lors de la crise de 2008. Les capacités de trituration permettant d'obtenir de la semoule à partir du blé dur et de la farine à partir du blé tendre sont excédentaires et ne sont utilisées qu'à environ 60% dans les trois pays, d'où des problèmes de compétitivité de cette activité aggravés par une réglementation sophistiquée des prix dont l'actualisation est toujours décalée par rapport à l'inflation.

Si le maillon de la première transformation est étroitement encadré par les États, la deuxième transformation (fabrication de couscous, pâtes, biscuiterie et pâtisserie) fonctionne en régime concurrentiel et se trouve en meilleure situation financière.

3 - Pour une approche globale des IAA en Méditerranée voir Cheriet et Tozanli, 2010)



L'industrie des dérivés des céréales au Maghreb est dominée par de grands groupes à forme conglomérale présents à la fois dans la première et la deuxième transformation pour des raisons stratégiques de contrôle des flux de grains (minoterie, semoulerie) et de captation de marges (couscous, pâtes, biscuiterie). Cette trajectoire est conforme à celle observée dans les pays ayant connu les révolutions industrielles des XIXe et XXe siècles. On peut s'attendre à ce que ces groupes diversifiés connaissent dans les années à venir une phase de « recentrage sur cœurs de métiers ». On note également en Afrique du Nord l'émergence d'un tissu de PME.

Selon les chefs d'entreprise, les technologies sont généralement maîtrisées par l'acquisition d'équipements performants des fournisseurs d'Europe ou d'Amérique du Nord. Les principaux problèmes évoqués sont liés à la maintenance et au savoir-faire organisationnel et managérial.

la régulation de la filière des céréales au Maghreb

La filière des céréales fait l'objet d'un encadrement poussé par l'État dans les trois pays d'Afrique du Nord en raison de son caractère hautement social, la semoule et le pain étant la base de l'alimentation. Dans les trois pays, l'Etat délègue à un établissement public (office des céréales) la gestion de la filière : OAIC en Algérie, ONICL au Maroc, OC en Tunisie. Ces offices interviennent sur lignes budgétaires du Trésor public.

L'objectif de l'intervention gouvernementale est simple et légitime : assurer l'accession de tous les citoyens à ces deux produits. Le dispositif adopté pour atteindre cet objectif est par contre fort complexe. Il part de la fixation de prix de vente au consommateur compatibles avec le pouvoir d'achat des plus pauvres, c'est-à-dire à un niveau très bas (environ 8 cts d'euro pour la baguette de pain en Algérie et en Tunisie). Ces prix, se situant très en dessous des coûts de revient, font l'objet de « compensation » à tous les stades de la filière : boulanger ou épicier, industriel de la trituration, producteur agricole et conditionnement/logistique. Cette compensation est très dépendante du marché international, car, comme nous l'avons vu, les matières premières sont importées à raison d'environ 60% des besoins nationaux. Il s'en suit un fardeau de plus en plus lourd pour les finances publiques en période de hausse des cours (par exemple 10% du budget de l'Etat et 3% du PIB en Tunisie en 2011 pour les produits de base alimentaires à hauteur de 40% du total, les hydrocarbures et les transports publics).

Ce système d'administration de la filière, s'il procède d'une intention louable et politiquement compréhensible, est donc particulièrement dispendieux. Il présente deux autres inconvénients : l'absence d'équité (les classes moyennes et riches bénéficient d'un effet d'aubaine) et les effets pervers de la planification centrale (pas d'accumulation de capital pour la modernisation productive, pas d'incitation à l'innovation).



Prospective de la filière des céréales au Maghreb

La prospective propose une vision des futurs possibles afin d'aider les responsables dans leurs choix stratégiques. Pour la zone méditerranéenne, en raison de fortes contraintes humaines et environnementales, un tel exercice est indispensable. Il a été mené par Ipemed au plan macro-économique (Joly, 2011). Nous présentons ici une esquisse à l'horizon 2025 des variables-clés de la filière blé : surfaces, rendements et production.

Méthodologie des projections

Pour chaque variable, une projection à l'horizon 2030 a été faite sur la base d'une série chronologique 1980-2012, en retenant une fonction présentant un bon taux d'ajustement. Ces projections graphiques ont ensuite été confrontées aux moyennes décennales. Ces dernières sont apparues comme plus pertinentes pour établir un scénario « 2030 » (moyenne des années 2025 à 2035). En effet, une décennie constitue une période suffisamment longue pour « absorber » les variations interannuelles. Puis nous avons calculé le taux d'évolution des années « 2000 » / « 1990 ». Ce taux représente les progrès les plus récents enregistrés sur le terrain tant en matière d'emblavement que de productivité. Il a ensuite été appliqué à la base 2000-2012 pour estimer l'horizon moyen « 2030 » des surfaces et des rendements en blé. La production est la multiplication des deux variables.

Tableau 3 : Estimation de la production de blé en Afrique du Nord à l'horizon 2030

PARAMÈTRES	MOYENNE ANNÉES 1980-89	MOYENNE ANNÉES 1990-99	MOYENNE ANNÉES 2000-12	ÉVOLUTION 2000/1990	TAUX 2030/2010	HORIZON 2030
ALGÉRIE						
Surface cultivée (M. ha)	1,567	1,565	1,658	1,06	1,10	1,824
Rendement (q/ha)	7,0	9,3	13,6	1,47	1,40	19,0
Production (M. q)	10,9	14,5	22,5	1,55	1,54	34,7
MAROC						
Surface cultivée (M. ha)	1,982	2,640	2,911	1,10	1,10	3,202
Rendement (q/ha)	12,2	11,9	14,3	1,20	1,25	17,8
Production (M. q)	24,2	31,5	41,5	1,32	1,38	57,1
TUNISIE						
Surface cultivée (M. ha)	0,757	0,876	0,72	0,82	1,10	0,794
Rendement (q/ha)	10,9	14,0	17,9	1,28	1,30	23,3
Production (M. q)	8,2	12,2	12,9	1,06	1,43	18,5



On peut justifier les données de la projection de la façon suivante :

- **EN ALGÉRIE**, le programme de Renouveau agricole stimule le développement de la céréaliculture sur les hauts plateaux de l'Atlas ce qui permet d'augmenter la surface emblavée de 10%, soit 150 à 200 000 ha. Il paraît néanmoins difficile de reconduire le taux de progression des rendements de la période 2000-2012. Une hypothèse de gain de productivité de 40% en 20 ans a été retenue.
- **AU MAROC**, la céréaliculture entre en phase asymptotique après avoir augmenté sa superficie d'un million d'ha dans les trois dernières décennies. Une progression de 300 000 ha semble un maximum, d'autant plus que le plan Maroc Vert prône une substitution des céréales par des productions à plus haute valeur ajoutée. Un progrès sur les rendements semble plausible.
- **EN TUNISIE**, le problème central est celui des disponibilités en terres aptes à une céréaliculture productive. Après le recul des emblavements moyens dans les années 2000-2012, une hypothèse volontariste de progression de 10% dans les 20 prochaines années a été retenue. Les rendements devraient pouvoir augmenter de 30%.

Pour estimer les niveaux d'importation, nous avons extrapolé les besoins nationaux en blés à partir des disponibilités calculées dans les bilans alimentaires de la FAO. Ces besoins concernent à plus de 90% des produits dérivés des blés destinés à l'alimentation humaine (semoule, couscous et pâtes pour le blé dur, farine, pain, biscuits et pâtisseries pour le blé tendre). Ils devraient diminuer *per capita* du fait du tournant de la transition nutritionnelle, mais ils augmenteront globalement avec la progression démographique.

Tableau 4 : Estimation des besoins en blé à l'horizon 2030, Afrique du Nord

INDICATEUR	«1980»	«1990»	«2000»	«2030»
ALGÉRIE				
Disponibilité intérieure (t)	4 324 082	5 954 215	7 330 220	10 197 896
Disponibilité intérieure (kg/hab.)	222	227	231	210
Population totale (1000)	19 475	26 240	31 719	48 561
MAROC				
Disponibilité intérieure (t)	4 101 819	5 597 491	6 476 668	8 229 958
Disponibilité intérieure (kg/hab.)	175	211	205	210
Population totale (1000)	19 799	24 675	28 710	39 190
TUNISIE				
Disponibilité intérieure (t)	1 656 885	2 202 247	2 401 421	2 889 082
Disponibilité intérieure (kg/hab.)	233	249	240	230
Population totale (1000)	6 308	8 135	9 553	12 561



La différence entre les besoins théoriques (incluant les variations de stock, les pertes et les autres usages que l'alimentation humaine) et la production nationale donne le niveau requis des importations « toutes choses égales par ailleurs ».

Tableau 5 : Estimation des besoins en importations de blé des pays du Maghreb à l'horizon 2030

PARAMÈTRES	MOYENNE 1980-1989	MOYENNE 1990-1999	MOYENNE 2000-2012	HORIZON 2030	ÉVOLUTION 2030/2010
ALGÉRIE					
Production (M. q)	10,9	14,5	22,5	34,7	54%
Importations (M. q)	34,4	41,0	54,0	67,3	25%
Besoins	43,2	59,5	73,3	102,0	39%
Imports/Besoins	80%	69%	74%	66%	
MAROC					
Production (M. q)	24,2	31,5	41,5	57,1	38%
Importations (M. q)	18,0	21,7	29,8	25,2	-15%
Besoins	41,0	56,0	64,8	82,3	27%
Imports/Besoins	44%	39%	46%	31%	
TUNISIE					
Production (M. q)	8,2	12,2	12,9	18,5	43%
Importations (M. q)	8,4	10,0	14,2	10,4	-27%
Besoins	16,6	22,0	24,0	28,9	20%
Imports/Besoins	51%	45%	59%	36%	

SOURCE DES DONNÉES HISTORIQUES : FAOSTAT, 2013

On constate que la production progresse de façon plus importante dans notre scénario que les besoins nationaux. Il en résulte, dans les trois pays une augmentation modérée des importations en Algérie (+ 25%) et une diminution au Maroc (- 15%) et en Tunisie (- 27%).



LA FILIÈRE DES OLÉOPROTÉAGINEUX AU MAGHREB

Cette filière est fragmentée entre une production de graines oléagineuses qui est faite à l'étranger et une industrie locale de trituration, de raffinage d'huiles et de fabrication d'aliments pour animaux.

La consommation d'huiles et tourteaux

La consommation d'huiles végétales en Afrique du Nord se situe au-dessus de la moyenne mondiale (11 kg par tête en 2009⁴). Elle est élevée en Tunisie (17 kg par habitant) et avoisine 12 kg par tête en Algérie et au Maroc. Elle est en baisse sur les dix dernières années, mais la démographie stabilise le marché autour de 1 million de tonnes dans les années 2000, dont 44% en Algérie, 39% au Maroc et 17% en Tunisie. La principale huile consommée au Maghreb est le soja (50% de l'ensemble des huiles), suivie par l'huile d'olive (18%, mais qui n'est qu'à la 4^e place en Tunisie), puis le tournesol (10%) et le colza (8%). Les changements d'habitudes alimentaires sont manifestes, avec la priorité largement donnée aujourd'hui aux huiles de graines exogènes, phénomène qui s'explique par des considérations de prix et l'orientation de l'huile d'olive vers l'exportation, au détriment de la qualité nutritionnelle de la diète alimentaire.

Tableau 6 : Consommation apparente d'huiles végétales, 2009

HUILE (t)	ALGÉRIE	MAROC	TUNISIE	MAGHREB	
Soja	208 496	190 000	95 215	493 711	50%
Olive	54 318	113 516	14 509	182 343	18%
Tournesol	41 400	44 068	16 488	101 956	10%
Colza	76 635			76 635	8%
Palme			31 124	31 124	3%
Arachide		11 123		11 123	1%
TOTAL	427 206	389 651	171 117	987 974	100%

SOURCE : FAOSTAT, 2013

La consommation apparente de tourteaux pour l'alimentation des animaux, contrairement aux huiles de table, a connu une croissance très importante dans les dix dernières années (quasi doublement dans les 3 pays du Maghreb), portant les volumes à plus de 1,7 million de t en 2009, dont 760 000 t (44%) en Algérie, 605 000 t (35%) au Maroc et 367 000 t (21%) en Tunisie.

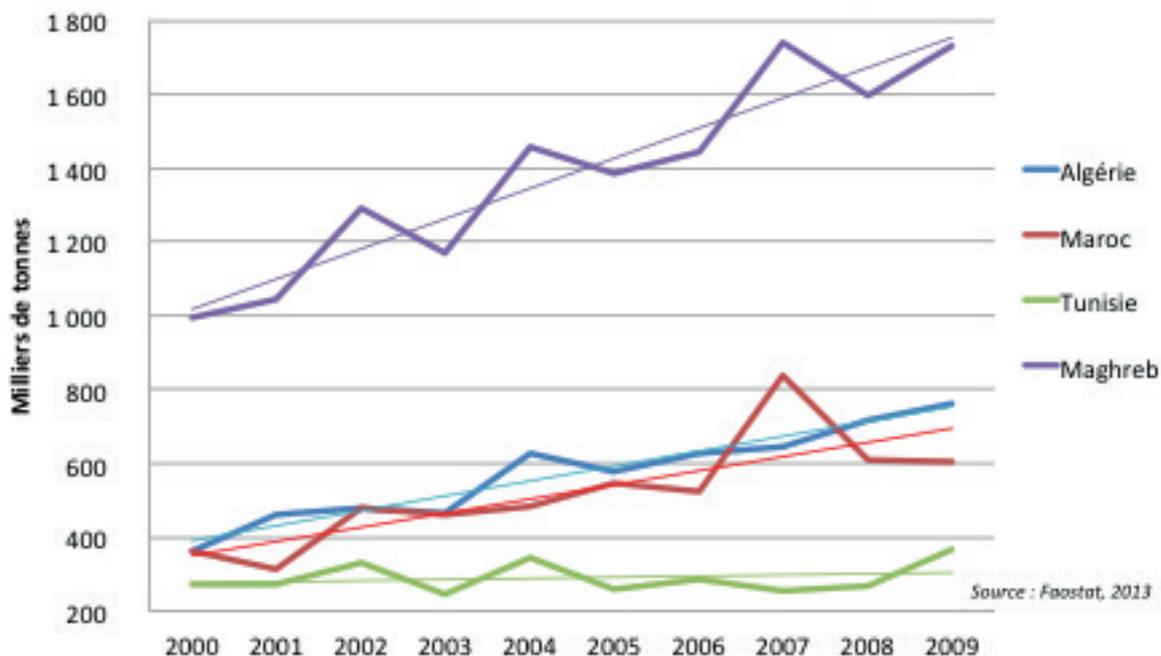
4 - Il s'agit de la consommation apparente ou théorique estimée à partir du solde des ressources (production et importations, corrigée de la variation des stocks) et des emplois (exportations et pertes), donnant les disponibilités intérieures utilisées ici en totalité comme aliments pour animaux.



Le tourteau de soja affiche une suprématie écrasante sur les autres produits, avec 99% des volumes utilisés en Tunisie, 94% en Algérie et 68% au Maroc. Dans ce pays, le tourteau de tournesol arrive en seconde position avec 28%.

Cette situation s'explique d'une part par l'augmentation de la demande de viandes elle-même liée à celle des revenus, et d'autre part par l'intérêt technique de l'utilisation du tourteau de soja dans l'élevage des animaux (et par l'influence de l'*American Soybean Association* sur les marchés importateurs).

Graphique 5 : Consommation apparente de tourteaux d'oléagineux



La production de graines et de dérivés oléagineux en Afrique du Nord

En Afrique du Nord comme dans tout le bassin méditerranéen, l'olivier est une culture millénaire et a très longtemps constitué la source principale de corps gras. Les évolutions des dernières décennies ont conduit à réserver l'huile d'olive pour l'exportation, car les balances agricoles sont très déficitaires et peu de produits sont susceptibles d'être exportés. En conséquence, les huiles de graines ont supplanté l'huile d'olive dans la consommation alimentaire. Pourtant, en dépit de quelques tentatives de développement de la production d'arachide, de colza et de tournesol, ces cultures n'ont jamais connu une extension suffisante pour assurer une fabrication significative d'huiles de graines. Aujourd'hui, les cultures de graines oléagineuses n'occupent qu'une centaine de milliers d'ha au Maghreb, soit à peine 0,6% des terres arables.

La production totale de graines oléagineuses a été de 174 000 t en moyenne entre 2008 et 2014, en régression de 11% par rapport à la moyenne des années 1991-1995, dont 50 000 t de tournesol (au Maroc et marginalement en Tunisie), 44 000 t d'arachide (au Maroc) et 41 000 t de colza (en



Algérie). On note une légère progression en Algérie (colza, +8%) et une forte augmentation de la culture de l'arachide au Maroc (+ 63%). Les volumes restent néanmoins très faibles par rapport aux besoins nationaux en huiles et tourteaux.

Tableau 7 : Production de graines oléagineuses en Afrique du Nord

MILLIERS DE TONNES	MOYENNE 2008-2012	VARIATION 1993 - 2010
ALGÉRIE		
Colza	41	8%
Arachides non décortiquées	3	1%
Total graines oléagineuses	69	7%
MAROC		
Arachides non décortiquées	44	63%
Graines de tournesol	42	-37%
Total graines oléagineuses	89	-21%
TUNISIE		
Graines de tournesol	8	-3%
Graines de lin	3	-38%
Total graines oléagineuses	15	-11%
MAGHREB, TOTAL GRAINES OLÉAGINEUSES	174	-11%

FAOSTAT | © OAA DIVISION DE LA STATISTIQUE 2013 | 20 AOÛT 2013

Contrairement aux graines, la production d'huiles brutes végétales a augmenté de près de 50% dans les 10 dernières années, passant de 105 (moyenne 2000-2002) à 156 000 t (moyenne 2010-2012). L'installation d'une très importante unité de trituration à Carthage a fait de la Tunisie le plus important producteur d'huiles brutes en Afrique du Nord (72 000 t, soit 46% des volumes totaux), suivi du Maroc (52 000 t, 33%) et de l'Algérie (32 000 t, 21%). Les industries oléagineuses fonctionnent principalement à base de graines importées : le soja arrive en tête avec 55% de la production d'huiles brutes ; puis l'huile d'arachide (20%, Algérie et Maroc), de tournesol (15%, Maroc et Tunisie) et de colza (9%, Algérie).



Tableau 8 : Production d'huiles végétales brutes, Maghreb

MILLIERS DE TONNES	MOYENNE 2010-2012	VARIATION 2001 - 2011
ALGÉRIE		
Huile d'arachide	18	80%
Huile de colza	14	54%
Total huiles de graines	32	65%
MAROC		
Huile de tournesol	22	2%
Huile de soja	16	-62%
Huile d'arachide	13	1%
Total huiles de graines	52	-36%
TUNISIE		
Huile de soja	69	Démarrage en 2008
Huile de tournesol	2	-33%
Total huiles de graines	72	x17
MAGHREB, TOTAL HUILES DE GRAINES	156	48%

FAOSTAT | © OAA DIVISION DE LA STATISTIQUE 2013 | 11 AOÛT 2013

La production de tourteaux pour l'alimentation animale suit celle de l'huile brute dont elle est un co-produit. Elle a été multipliée par 2 entre 2000 et 2009, atteignant 531 000 t, dont 58% au Maroc, 34% en Tunisie et 8% en Algérie. Comme indiqué plus haut, c'est la Tunisie qui a connu la plus forte croissance par l'installation de l'unité de trituration de Carthage qui fonctionne uniquement avec des graines de soja importées.

Les importations de graines et de dérivés oléagineux en Afrique du Nord

Les importations de l'Afrique du Nord en graines oléagineuses, huiles alimentaires brutes et raffinées et tourteaux se sont élevées à plus de 3,3 milliards de dollars en 2012, dont 45% pour l'Algérie, 31% pour le Maroc et 21% pour la Tunisie (respectivement multipliées par 5 ; 5,9 ; 4,1 et 5,2 depuis 2000).



Tableau 9 : Structure des importations d'oléagineux et dérivés, 2011

PRODUITS	ALGÉRIE	MAROC	TUNISIE	MAGHREB	
				Répartition	Évolution 2011/2000
Huiles brutes	57%	60%	61%	58%	4,0
Tourteaux	31%	27%	2%	24%	5,5
Graines	4%	9%	35%	12%	4,0
Huiles raffinées	8%	4%	2%	6%	5,0
TOTAL	100%	100%	100%	100%	
TOTAL MILLIONS USD	1 500	1 042	781	3 323	5,0

SOURCE : COMTRADE, 2013

Les huiles brutes dominent largement les importations en valeur de produits oléagineux de graines, avec près de 60% en 2011 dans les trois pays du Maghreb. Les tourteaux arrivent en 2^e position (24%), mais avec un faible montant en Tunisie (2%, contre environ 30% en Algérie et au Maroc). En revanche, les importations de graines sont beaucoup plus élevées en Tunisie (35%) qu'en Algérie (4%) et au Maroc (9%). Ceci résulte de la stratégie industrielle choisie par chaque pays : trituration de graines importées en Tunisie, importation d'huiles brutes en Algérie et au Maroc. La part des huiles raffinées est, dans les trois pays, faible pour le motif qui vient d'être évoqué. Les importations de tous les produits oléagineux ont quadruplé ou quintuplé dans les 10 dernières années.

L'industrie des oléagineux de graines en Afrique du Nord

La première transformation (trituration de graines oléagineuses) est présente sous forme de grosses unités à Casablanca (Lesieur-Cristal, filiale du groupe français Sofiprotéol) et à Carthage (groupe Mokhtar). Ces usines ne sont pas à la dimension de celles des leaders mondiaux (ADM, Bunge, Cargill), mais suffisent largement à approvisionner le marché domestique. En Algérie, un projet d'unité à Bejaia (groupe Cevital) est en attente de l'autorisation gouvernementale. À terme, on peut donc penser que les trois pays d'Afrique du Nord seront dotés de l'indispensable outil d'une filière agroindustrielle. Cependant, ces unités fonctionnent (ou fonctionneront dans le cas de l'Algérie) sur la base de graines de soja importé, ce ne lève pas l'hypothèque de la dépendance externe – tant pour l'huile que pour les tourteaux – et prive de la création d'un amont agricole national.

En aval, l'industrie du raffinage d'huile ou de la fabrication d'aliments composés pour les animaux d'élevage est par contre bien présente avec, dans



chaque pays, plusieurs unités industrielles qui permettent d’approvisionner la demande nationale.

Ces outils industriels privés ou privatisés (Algérie) sont pour la plupart récents et technologiquement à niveau. Comme pour l’industrie des céréales, des marges de progrès existent en termes d’organisation et de management.

La régulation de la filière des oléagineux en Afrique du Nord

Les huiles étant considérées comme des produits alimentaires indispensables et « psychologiques » font – comme les céréales, le lait et le sucre – l’objet d’une fixation gouvernementale des prix et des marges pour une catégorie de base. En conséquence, il existe un mécanisme de compensation pour les importateurs de graines et/ou d’huiles brutes qui permet à l’industrie de fonctionner en assurant des prix de vente relativement bas aux consommateurs.

L’administration de la filière est assurée par un office spécialisé en Tunisie et les administrations centrales (Agriculture et Commerce) en Algérie et au Maroc. Dans tous les cas, le mécanisme de compensation des prix est financé par les caisses de l’État. Les sommes en jeu sont bien moindres que dans le cas des céréales en raison d’une part de l’importance bien moindre de la consommation (en volume, les huiles représentent moins de 10% des produits céréaliers) et d’autre part de prix aux consommateurs plus proches des cours internationaux. Il n’en reste pas moins qu’en période de tension budgétaire, les finances publiques sont grevées par ces subventions.

Prospective de la filière des oléagineux en Afrique du Nord

La demande *per capita* de corps gras augmente, tout comme celle de produits animaux (lait et viandes), lorsque les revenus progressent dans le cadre de la transition alimentaire. Ce phénomène est peu perceptible à ce jour en Afrique du Nord, mais devrait se manifester dans les années à venir, non pas à travers une consommation directe d’huiles végétales, mais par le biais de produits agroindustriels. Les protéines animales augmentant, les besoins en tourteaux vont être également plus importants. De plus, l’accroissement de la population devrait faire progresser la population et donc le marché pour les dérivés des oléagineux.

Méthodologie des projections

En l’absence de séries chronologiques significatives par suite de la faiblesse des niveaux de production de graines oléagineuses en Afrique du Nord, nous avons eu recours aux moyennes décennales. Ces dernières sont apparues comme plus pertinentes pour établir un scénario « 2030 » (moyenne des années 2025 à 2035). En effet, une décennie constitue une période suffisamment longue pour « absorber » les variations interannuelles. Puis nous avons calculé le taux d’évolution des années « 2000 » / « 1990 ».



Ce taux représente les progrès les plus récents enregistrés sur le terrain tant en matière d'emblavement que de productivité. Il a ensuite été appliqué à la base 2000-2012 pour estimer l'horizon moyen « 2030 » des surfaces et des rendements en graines oléagineuses. La production est la multiplication des deux variables. Le scénario 2030 est bâti sur un objectif de développement de la production nationale d'oléagineux complétée par les importations nécessaires en vue de satisfaire la demande domestique en huiles végétales et en tourteaux pour les animaux d'élevage, sans avoir recours aux importations pour ces deux produits.

Les hypothèses de population et de consommation apparente sont indiquées dans le tableau suivant.

Tableau 10 : Hypothèses relatives à la population et à la consommation de produits dérivés des oléagineux

Pays	Population		Consommation apparente <i>per capita</i> d'huiles brutes		Consommation apparente <i>per capita</i> de tourteaux	
	2009	2030	2009	2030	2009	2030
Algérie	42 340	48 926	18	19	21	56
Maroc	31 277	39 190	23	25	23	58
Tunisie	10 511	12 561	23	25	36	63

Pour les pays du Maghreb, la question stratégique qui se pose est donc non pas celle de l'orientation du marché (qui se fera à la hausse), mais de la structure de la filière : tronquée comme aujourd'hui en l'absence d'amont agricole national ou intégrée, avec une production locale de graines oléagineuses. En d'autres termes, la production de colza et tournesol se développera-t-elle dans les années à venir et si oui, à quelles conditions ?

Nous présentons ci-dessous les éléments de cadrage d'un scénario offensif d'affranchissement de la dépendance externe pour les produits issus de la filière des oléagineux en développant les cultures du colza et du tournesol dont l'historique montre qu'elles sont potentiellement adaptées au contexte agro-climatique de l'Afrique du Nord. Ces deux plantes ont une forte teneur en huile (de 35 à 45 %), ce qui est un avantage pour le marché de consommation finale. Par contre, leur teneur en protéines est faible (autour de 20%). Le soja, par contre, est pauvre en huile (15 à 25%), mais riche en protéines (40 à 50%). Il sera donc préféré pour la production de tourteaux et importé aux fins de trituration, car il n'existe pas de variété adaptée aux conditions méditerranéennes. Une combinaison des 3 graines devrait permettre au Maghreb de ne plus importer d'ici une quinzaine d'années d'huiles brutes et de tourteaux, sous réserve de mettre en place un plan régional « filières colza et tournesol 2030 » et d'installer les capacités de trituration nécessaires. La question de l'amont agricole est la plus délicate et nécessitera notamment une modification des rapports de prix entre céréales et oléoprotéagineux pour rendre ces derniers attractifs pour les agriculteurs.

Par ailleurs, une organisation interprofessionnelle de la filière est indispensable et doit constituer le lieu où se négocie entre parties prenantes le partage de la valeur créée et où se définissent les normes de qualité des produits et les campagnes d'information des consommateurs.



Comme le montre le tableau ci-dessous, l'impact d'une politique volontariste de création d'une filière des oléoprotéagineux au Maghreb serait considérable en termes de développement des marchés et de l'emploi et d'économie de devises, mais aussi de gestion des ressources naturelles du fait d'une complémentarité positive avec les cultures céréalières.

Tableau 11 : Scénario 2030 pour une filière des oléagineux autonome au Maghreb

PAYS	GRAINES OLÉAGINEUSES			HUILES		TOURTEAUX	
	Surfaces (1000 ha)	Production (1000 t)	Importations (1000 t)	Production (1000 t)	Importations (1000 t)	Production (1000 t)	Importations (1000 t)
MOYENNE 2007-2009 (SAUF POUR LA TUNISIE : 2009 ET POUR LES SURFACES : 2008-2012)							
Algérie	16	34	5	67	589	35	674
Maroc	37	42	436	190	461	361	328
Tunisie	13	10	238	214	280	182	191
HORIZON «2030»							
Algérie	131	420	3 099	859	–	2 744	–
Maroc	294	792	2 242	900	–	2 292	–
Tunisie	105	205	835	284	–	798	–

Un objectif de 430 000 ha de cultures oléoprotéagineuses et de 1,4 million de tonnes de graines récoltées est potentiellement réalisable à l'horizon 2030. Combiné à l'importation de 6 millions de tonnes de graines, il permettrait aux trois pays du Maghreb, par la consolidation d'une filière agroindustrielle de trituration, raffinage d'huiles végétales et fabrication d'aliments pour animaux, de ne plus avoir recours à l'importation d'huiles brutes et de tourteaux.



CONCLUSION : VERS DES SYNERGIES ENTRE FILIÈRES ET ENTRE TERRITOIRES

Les filières céréales et oléoprotéagineux présentent de grandes similitudes dans les trois pays d'Afrique du Nord. La filière céréales représente environ 50% des terres arables au Maghreb, les graines oléagineuses restent marginales. La production de céréales a notablement progressé dans les trente dernières années, à la fois par l'extension des emblavements et par les gains de productivités, mais ces progrès restent limités face à l'ampleur des besoins alimentaires. En effet, la semoule (blé dur) et le pain (blé tendre) restent à de hauts niveaux de consommation (parmi les plus élevés au monde). On note en outre une forte irrégularité des productions pour des raisons agroclimatiques. Il en résulte des importations massives qui s'acheminent vers les 10 milliards de dollars par an. La situation de la production des oléoprotéagineux (arachide, colza et tournesol) revêt les mêmes caractéristiques techniques que celle des céréales, mais à une échelle beaucoup plus modeste. Les importations de graines (soja principalement) d'huiles et de tourteaux (en grandes quantités) avoisinent 3 milliards de dollars par an.

Minoterie et semoulerie sont des industries anciennes et de poids, leur situation économique est fragile en raison de l'encadrement des prix et des marges et d'une surcapacité d'écrasement. Les industries de 2e transformation sont modernes, dynamiques et prospères. La trituration de graines oléagineuses (pour la fabrication d'huiles et tourteaux) est en croissance, mais l'activité principale reste le raffinage d'huile brute.

DIAGNOSTIC

La structuration des filières reste peu poussée dans les pays du Maghreb, avec :

- Un rôle prépondérant de l'État ;
- Une profession peu organisée et des divergences régionales et sectorielles (les interprofessions sont fragiles et peu opérationnelles) ;
- Des maillons faibles : agrofourniture, agriculture et logistique ;
- Pas d'outil transparent de connaissance des marchés domestiques et des filières ;
- Pas de prise en compte des critères de la RSE (responsabilité sociale des entreprises) ;
- Peu d'information objective et de formation des consommateurs ;
- Un pilotage empirique à court terme.

Priorité gouvernementale absolue est donnée à des prix intérieurs accessibles à tous les consommateurs (et donc aux plus pauvres) pour les produits de base : pain, semoule, huile, lait, sucre. Il en résulte des prix sensiblement inférieurs à ceux des marchés internationaux et donc un soutien très coûteux pour les Trésors publics, sans que le principe de « couverture universelle » parvienne à assurer l'équité. Un mécanisme complexe et contesté par les



industriels d'administration des filières des céréales, et dans une moindre mesure des oléagineux, a été mis en place dès les Indépendances des trois pays d'Afrique du Nord.

On constate enfin une faible prise en compte des critères de durabilité et aucune approche « filières territorialisées » affirmée.

Le contexte environnant les filières agroalimentaires du Maghreb peut être appréhendé comme suit :

- Les marchés agricoles et agroalimentaires mondiaux resteront tendus du fait de la pression des pays émergents sur la demande et de la rareté des ressources ;
- Le Maghreb (et l'Égypte) demeureront de gros importateurs. La facture alimentaire extérieure (20 mds \$ d'importation au Maghreb en 2011, dont 50% pour les céréales et produits oléo-protéagineux) continuera de gonfler ;
- Les contrats à long terme (par opposition au marché spot) : une « fausse bonne idée », car les producteurs n'y ont pas intérêt dans un marché hausier et des accords d'État à État ne sont pas envisageables, car les fournisseurs sont privés. Par contre le concept de « stocks stratégiques » semble pertinent ;
- L'UE et la France doivent démontrer une disponibilité d'approvisionnement en maintenant un potentiel exportateur tourné en priorité vers la macro-région euro-méditerranéenne (géopolitique de proximité) : la présence de gros opérateurs (In Vivo, Axereal, Arterris, Durum, Soufflet, etc., et groupes européens), est rassurante pour les importateurs par leur capacité à honorer des offres d'envergure ;
- La création d'un espace économique maghrébin donnerait de la respiration aux opérateurs locaux, elle constitue probablement la priorité régionale n°1 et serait porteuse d'impacts positifs dans de nombreux domaines ;
- Le potentiel de développement par l'innovation et la formation est considérable ;
- La montée de l'exigence de durabilité pour les produits alimentaires de la part des consommateurs devrait se confirmer, avec une priorité accordée aux questions de santé, d'emploi et de bonne gestion des ressources naturelles ;
- La francophonie demeure un atout non négligeable de communication et de diffusion des savoirs en Afrique du Nord.

Au vu de ce diagnostic sectoriel local et international, il paraît souhaitable de définir un cadre stratégique d'intervention pour un co-développement durable et responsable des filières céréales et oléoprotéagineux. Ce cadre s'inscrit dans un objectif général de sécurité alimentaire et nutritionnelle et d'équité sociale.



PROPOSITIONS D'ACTION

Il s'agit de concevoir des actions génératrices de progrès avec une vision circulaire à la fois verticale et horizontale. En effet une approche fragmentée des filières ne peut que conduire à retarder les progrès nécessaires tant du point de vue des consommateurs que des producteurs. La verticalité s'applique aux filières qui doivent être organisées et coordonnées dans un double objectif de qualité des produits et de partage équitable de la valeur créée. L'horizontalité est spatiale et doit ambitionner la production de synergies entre filières agroalimentaires d'une part (en améliorant simultanément la biodiversité et la productivité des ressources), et entre filières agroalimentaires et non-agroalimentaires (on pense ici à l'éco-tourisme, à l'artisanat rural et aux services), dans un triple objectif de développement territorial social, économique et environnemental. L'espace considéré est à la fois national et régional (maghrébin et euro-méditerranéen), ce qui donne tout son sens à la notion de co-développement par la co-localisation des activités. La circularité signifie que l'on prend en compte l'ensemble du cycle de vie des biens et services en optimisant l'utilisation des ressources et en minimisant les pertes, gaspillages et pollutions. Dès lors, une conception à la fois normative, incitative et dissuasive, avec des mécanismes de mesure et d'orientation des jeux d'acteurs et des marchés s'avère indispensable, dont on peut tracer les lignes de force :

- Crédibiliser l'Euro-Méditerranée comme zone de solidarité économique préoccupée de sécurité alimentaire régionale (communication politique et professionnelle) ;
- Déployer les synergies intra-régionales par la création d'un marché commun agricole et alimentaire maghrébin ;
- Améliorer la connaissance des filières et des marchés (observatoire par pays et maghrébin des dynamiques de l'offre et de la demande) ;
- Définir des normes et des labels de qualité compatibles avec les produits locaux et les standards internationaux ;
- Concevoir des programmes nationaux d'information et de formation des consommateurs en vue d'améliorer les profils nutritionnels par la réhabilitation de la diète méditerranéenne et de réduire ainsi la pandémie des maladies chroniques d'origine alimentaire ;
- Renouveler les modèles de production agricole sur la base des ressources locales et des produits d'origine (diversification par agro-sylvo-pastoralisme, itinéraires ; techniques, consolidation de filières semencières performantes, gestion de l'eau, etc.)
- Renforcer les organisations professionnelles (agrofourniture, agriculture, industries agroalimentaires) et les interprofessions ;
- Mener des actions-pilotes locales concrètes associant des filières territorialisées (céréales, oléoprotéagineux) par jumelages entre professionnels européens et maghrébins (échanges croisés Nord-Sud sur questions techniques et économiques avec un objectif d'amélioration de la productivité et de la qualité des produits) ;



- Réaliser des co-investissements dans les filières, la logistique (stockage, transport), la chaîne des savoirs (R&D, formation) en vue de sécuriser l'offre nationale.

Plusieurs de ces actions ont été mentionnées dans le cadre d'instances internationales et notamment du Dialogue 5+5, sous des formes encore floues, mais qui ont le mérite d'exister (diète et produits de terroir méditerranéens, système d'information sur les marchés AMIS, normes et labels de qualité). Il s'agit à présent d'avancer par le lancement de chantiers. Par exemple, à l'échelle du sous-continent maghrébin :

- Agence de sécurité alimentaire (incluant le suivi nutritionnel des consommateurs, la production de normes de qualité et un système d'alerte) ;
- Mise à niveau logistique (transports et stockage de produits de base) ;
- Observatoire des marchés ;
- Développement de la production agricole à travers un plan consacré au blé dur et un plan dédié aux oléoprotéagineux (colza et tournesol) ;
- École de boulangerie ;
- Label méditerranéen d'indication géographique ;
- Séminaire euro-maghrébin sur la régulation de l'offre, la gestion des marchés et le ciblage de l'aide aux consommateurs les plus démunis avec les responsables des organismes publics et les dirigeants professionnels des filières, dans la perspective de la création d'un marché commun agricole et alimentaire maghrébin.

À travers l'étude des filières céréales et oléoprotéagineux au Maghreb on pointe d'énormes enjeux, de lourdes contraintes et en même temps un formidable potentiel de développement qui devraient mobiliser les énergies de tous les acteurs pour une construction collective de la sécurité alimentaire régionale.



IPEMED

- INSTITUT DE PROSPECTIVE ÉCONOMIQUE DU MONDE MÉDITERRANÉEN -